



MONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut »

avril 2013, n°2

« Slow-ville », « ville douce » ... un autre modèle du vivre ensemble

Chaque mois nous allons essayer de décliner une des propositions maîtresses de « Sursaut ». Pourquoi commencer par celle-là ? Sans doute parce qu'elle constitue une des principales ruptures que nous aimerions amener dans la conception d'une métropole pour demain. Elle constitue, en même temps, l'arrière-fond donnant sens au reste des propositions.

Qu'est-ce qu'une « slow-ville » et pourquoi une « slow-ville » ?

Petit rappel : les « slow villes » sont nées en Italie en 1999 (Citta slow) suite à une première initiative de slow food. Le mouvement regroupe aujourd'hui 168 villes de 25 pays obéissant à une charte concernant les villes de moins de 60 000 habitants. Mais cela n'empêche pas de grandes métropoles comme Turin de s'en inspirer. Rien ne contredit, bien au contraire, son application aux métropoles à « taille humaine » loin des mégalopoles mondiales. La « Slow Ville » n'est pas une ville mais un concept qui permet de qualifier l'art de vivre, les rapports de la ville à son contexte environnemental et social. L'Académie d'urbanisme de Londres a attribué son prix européen d'excellence environnementale (la « slow city » de l'année) à Anvers avec Hamburg et Lyon sur le podium.

Montpellier pourrait être une des premières grandes métropoles françaises à choisir ce modèle de développement urbain. Pendant longtemps l'image de Montpellier s'est construite autour du titre de la « surdouée ». Ce temps de développement nécessaire n'est plus : ses réalisations sont là. Elles nous permettent d'exercer désormais nos « dons » sur d'autres objectifs.

La « slow-ville » repose d'abord sur un autre rapport au temps : la « conscience du temps » y remplace le « vivre à toute allure » et permet un autre rapport à l'autre, relation devenue impossible lorsqu'on ne prend pas le temps.

La « slow-ville » s'appuie sur les racines, l'histoire, le patrimoine et la culture sans pour autant les fossiliser dans une dimension passéiste et muséale. Elle sait conjuguer la richesse historique avec la compétence d'architectes et d'urbanistes contemporains. Le beau est nécessaire au bien vivre.

Cet autre art du temps de vivre ensemble implique la multiplication d'espaces verts, d'espaces de loisirs et de rencontres, d'espaces publics ouverts et accueillants. La priorité y est donnée aux technologies écologiques, aux transports en commun, aux infrastructures collectives, aux zones piétonnes, aux commerces de proximité et aux équipements adaptés aux handicapés.

La politique municipale y privilégie des espaces à taille humaine, permettant de vrais liens intergénérationnels et inter sociaux, où chacun peut trouver à portée de chez soi des lieux de culture, de rencontre, d'activités physiques et sportives, de commerce..., tout ce qui permet l'épanouissement de l'individu, son rapport aux autres (c'est la définition de l'urbanité), un bien vivre ensemble. C'est sur cette base que peut se développer une véritable démocratie participative bâtie sur le respect des diversités culturelles, ethniques, générationnelles et individuelles.

Nos métropoles ont trop tendance à se ressembler tant elles sont conçues sur le principe du modèle économique dominant et sur une banalisation des formes urbaines : mêmes zones commerciales, mêmes architectures urbaines, mêmes équipements collectifs. En même temps elles contribuent à la « ghettoïsation » de l'habitat en zones étanches. La ville en marge, les « lisières » y deviennent la forme d'expression commune. A l'opposé, la « slow-ville » correspond à la volonté politique de garantir la singularité de chaque cité, sa richesse fruit de sa diversité et de la trajectoire qu'elle imprime à son devenir. Elle préserve, en même temps, les identités de ses quartiers tout en les reliant dans un tissu vivant.

Il faut, enfin, cesser les manichéismes entre les villes verticales supposées froides et les villes horizontales supposées plus humaines. Le Corbusier a montré depuis longtemps que les immeubles pouvaient être des « cités radieuses ». A l'inverse, nous constatons tous les jours que les proliférations pavillonnaires ne sont des garanties ni de convivialité ni de la qualité des habitats urbains. Ne nous éloignent-elles pas de notre culture citadine en éradiquant l'idée même de ville de nos représentations ? Par le choix de la « slow ville », passé, présent et futur sont étroitement associés dans une conscience du temps de vie, de l'échange, du respect et de la participation sociale, ce que les Anglo-saxons nomment la « real life ».

Echos de nos soirées « controverses de Montpellier 2020 »

Christian SAUTTER et Catherine CADOU



Le 15 mars, les soirées « controverses » de Montpellier 2020 ont accueilli Christian SAUTTER. L'ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée sous François MITTERRAND puis ministre de l'économie et des finances du gouvernement de Lionel JOSPIN venait donner son sentiment sur les propositions

contenues dans « Sursaut » et débattre avec la salle. Il faut également ajouter que Christian SAUTTER est actuellement adjoint au maire de Paris chargé de l'emploi, du développement économique et de l'attractivité internationale et président de l'association *France active*, réseau de financement solidaire destiné aux projets créant des emplois pour les personnes en difficultés. L'AIRDIE en est le relais montpelliérain.

Christian SAUTTER était accompagné de son épouse, Catherine CADOU, traductrice spécialiste du Japon et cinéaste. Elle a, par ailleurs, écrit une lettre publique au Président François HOLLANDE le 31 juillet 2012 pour lui rappeler ses deux promesses électorales, le non-cumul des mandats et le droit de vote des étrangers aux élections locales. Christian SAUTTER, après avoir fortement souligné la qualité du travail réalisé par Montpellier 2020 et salué l'originalité mais aussi la fonction nécessaire d'une telle initiative, a abordé une analyse plus détaillée des propositions contenues dans « Sursaut ». Il en a fait ressortir cinq principales à ses yeux.

D'abord **le pari métropolitain**. Ce pari est, pour lui, très important : la métropole est la vraie échelle de la ville de demain car elle correspond au « bassin de vie ». Elle est d'une autre dimension que l'agglomération et constitue la véritable structure permettant de réellement traiter aussi bien le logement que la culture, l'eau, l'environnement ou encore les déchets. La métropole est également la vraie taille pour permettre une saine compétition entre « commerce du centre » et « commerce de périphérie ».

Ensuite, le choix d'une **économie diversifiée**. Certaines métropoles comme Paris savent jouer de cette économie diversifiée au contraire de Londres dont l'économie repose presque essentiellement sur la finance et est, par là, beaucoup plus fragilisée lorsqu'une crise atteint ce domaine. La métropole montpelliéraine doit se développer dans cette diversification en s'appuyant sur son dynamisme universitaire et ses richesses en technologie ou en agroalimentaire. Elle doit se tourner résolument vers la recherche coopérative, les énergies renouvelables et les industries créatives (cinéma, numérique, jeux vidéo ...).

Les universités y jouent un rôle primordial et doivent savoir se rapprocher dans les PRES (Pôles de recherche et d'enseignement supérieur).

Si « Sursaut » sait évoquer avec raison l'importance économique du tourisme, il oublie de mentionner le secteur qui lui est intimement lié : l'hôtellerie. Les deux constituent, pour Montpellier, d'importantes sources d'emplois à développer.

De même, enfin, s'il faut souligner l'importance des transports humains et de la marchandise, il ne faut pas oublier le « dernier kilomètre », c'est à dire celui de l'acheminement à proximité : des modes de transports innovants sont à trouver.

« Sursaut », enfin, ne parle pas assez des services à la personne.

« **L'excellence argente** ». Une nombreuse population à la retraite « coule » vers le Sud. Les Japonais ont su préserver les relations entre les « seniors » et les autres générations tout en utilisant leurs capacités de travail dans des activités salariées et (ou) associatives. Montpellier pourrait devenir un lieu exemplaire d'utilisation de cette « excellence argente ».

Jeunesse, université, emploi. Montpellier ne sait pas retenir entièrement les jeunes qui s'y forment. Ce solde négatif doit cesser. Le rapport entre l'accueil des étudiants, l'université, les jeunes diplômés universitaires avec le développement économique doit être l'objet d'initiatives touchant aussi bien l'hébergement, que le financement ou l'accompagnement dans les créations d'entreprise par exemple.

Une attention particulière doit être accordée aux jeunes qui n'ont pas le bac et qui vivent dans les quartiers dits « sensibles ». Il ne faut pas se laisser aveugler par la partie d'entre eux qui se livre à la délinquance ou à la marginalité et savoir aider tous les autres à se lancer dans la vie.

L'économie sociale et solidaire doit être développée encore plus : associations, coopératives, mutuelles, économie sociale. France Active est présente à Montpellier à travers l'AIRDIE (Association interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Économie) qui a développé des actions à la Paillade notamment.

Christian SAUTTER conclut son propos en nous invitant à cet alliage savant et nécessaire aujourd'hui qui permet de combiner les économies mondiales et leurs impératifs de compétitivité avec des économies localisées : en fait, il doit exister un mouvement de balance entre les deux.

Catherine CADOU, à son tour, a livré ses libres commentaires à notre ouvrage.

Le cumul des mandats est une spécificité française et une des grandes causes des blocages de notre société. Les élus se trouvent à cheval entre leurs mandats nationaux et locaux et ne se consacrent pas spécifiquement à l'un ou à l'autre : ils renforcent ainsi le flou entre les compétences des différents niveaux territoriaux et se coupent de leurs électeurs et des citoyens. Le cumul de mandats entraîne une confusion des responsabilités

La slow-ville : c'est un beau concept même si le nom, selon elle, pourrait être changé. Il s'agit de promouvoir des « **villes douces** », permettant, comme dans les quartiers populaires de Tokyo, des proximités des lieux de vie et de travail, développant une vraie vie culturelle permettant à chacun de s'identifier dans une image de « sa » ville et facilitant les relations entre les uns et les autres. La création de « **bureau du temps** » évoquée dans « Sursaut » lui semble une excellente initiative à développer.



Dans cet esprit, Catherine CADOU évoque les « Maisons folies » de Lille. Créées à l'occasion de Lille 2004, capitale européenne de la culture, elles sont des lieux de proximité avec la population et d'expression et d'échanges à travers des expositions, des concerts, des ateliers pour enfants ou adultes. Situées dans des quartiers, elles s'installent dans des vieux locaux désaffectés et possédant une identité locale.

Quelques échanges dans le débat ...

En réponse à une question de la salle, Catherine CADOU préfère aux actions « descendantes » comme les décentralisations de musées parisiens à Lens ou à Metz, celles qui poussent la créativité locale ou qui s'appuient sur d'autres partenariats culturels comme ceux que l'on peut développer avec les villes avec lesquelles Montpellier est jumelée. Une initiative comme celle de la Cité du corps humain peut être une excellente chose car elle s'appuie sur une richesse de la ville à condition de ne pas s'enfermer dans la dimension muséale mais au contraire être un lieu ouvert utilisant les avancées actuelles comme le numérique et un carrefour pédagogique avec rencontres et événements.

Dans un autre domaine, l'économie sociale est encore « une grande timide ». Elle doit s'appuyer sur des formations de différents niveaux, avant bac, niveau bac, bac +2 et enseignement supérieur. Par ailleurs, on connaît assez peu les structures existantes : qui, par exemple, sait qu'il y a une Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire ? Comment créer des « pôles territoriaux de coopération économique » ?

En conclusion Christian SAUTTER pense qu'un de nos maux favoris français est le primat qu'on donne aux questions formelles de gestion : elles se font au détriment de l'action. C'est elle que l'on devrait d'abord privilégier.

Il fait ensuite une suggestion pour Montpellier 2020 : imaginer la mise en place d'un collectif de contrôle de la gouvernance.

Que retenir des soirées « controverses » avec Jacques TOUCHON et André DELJARRY ?



Jacques TOUCHON, neurologue et spécialiste de la maladie d'Alzheimer et adjoint au maire chargé de la santé et de la prévention a entretenu un public nombreux sur : « **Viellissement, handicap et dépendance : un défi pour les villes du XXIème siècle** ». Quelles problématiques peut entraîner, dans une ville, un nombre de plus en plus élevé de personnes âgées ?

L'espérance de vie qui était de 66 ans en 1950 est désormais supérieure à 81 ans, cette augmentation touchant d'abord les femmes. Mais, en même temps, l'espérance de vie sans handicap a tendance à diminuer ce qui conduit à une augmentation des personnes en situation de dépendance et donc à un coût de plus en plus lourd pour les finances publiques locales.

Deux réflexions sont alors possibles, intéressant toutes deux nos propositions.

Soit l'on considère cette surcharge venant de nos concitoyens âgés comme une charge insupportable mettant en péril nos budgets locaux. Mais alors Jacques TOUCHON met en garde : « *si nous nous obstinons à concevoir notre monde en termes utilitaires, des masses de gens seront constamment réduites à devenir superflues* » (Hannah Arendt, « *Les origines du totalitarisme* »).

Soit l'on considère que ce vieillissement de la population constitue un vrai gisement d'emplois. On évalue à 5% actuellement le taux prévisionnel de croissance annuelle des métiers de soins et d'aide à la personne âgée. Il en est de même pour toutes les professions liées aux géronto-technologies.

Concluons en rappelant que le problème du vieillissement n'est pas qu'économique : il est aussi et avant tout humain. Les effets de vieillesse et de dépendance sont souvent lourdement précipités par les situations de solitude et de précarité. Des actions de prévention, comme le repérage des personnes âgées en fragilité sociale, permettent de retarder l'entrée dans la déficience et la dépendance : une fois installées, elles sont difficilement réversibles. .



André DELJARRY, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, nous a proposé, de son côté, un débat sur « **les enjeux économiques de notre territoire et le positionnement de la CCI de Montpellier** ».

Qu'en retenir ?

Montpellier, comme sa région d'ailleurs, bénéficie de l'« héliotropisme », soit l'attraction exercée par le soleil. Que faire face à cette pression démographique ?

Soit la considérer de façon alarmiste : aggravation de la situation déjà difficile de l'emploi, augmentation de la pression foncière, nécessité de nouveaux équipements publics venant renforcer la charge fiscale et, au bout du compte, perte de notre attractivité.

Soit miser sur les incidences positives de cette dynamique démographique sur l'économie : c'est le choix fait par la CCI. La progression constante de la population engendre de nouveaux besoins de satisfactions qui constituent des gisements de richesse et d'emploi : services, commerces, construction, activités tertiaires diverses. L'économie résidentielle ou mieux encore présente, incluant tous ceux qui viennent sans résider mais consomment dans la ville (tourisme d'affaires entre autres), est sans doute la carte majeure à jouer.

Le territoire de l'agglomération ne peut réussir le pari de son développement que s'il sait renforcer son attractivité : une politique volontariste de dynamisation de l'agglomération montpelliéraine et, entre autres, d'accueil des entreprises est donc nécessaire.

Actualités de Montpellier 2020

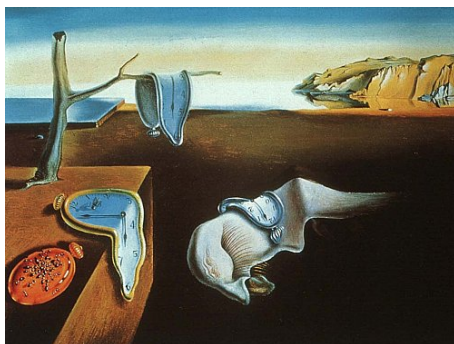
Revue de presse :

La publication de « Sursaut a été l'occasion de quelques articles dans la presse locale. Après le sobre titre (mais riche article) de *L'Hérault du jour*, « *Montpellier 2020 rend sa copie* », nous avons eu droit au sympathique « *Incroyable, la gauche a des idées !* » de *La Gazette* ou à « *On a lu « Sursaut » de Montpellier 2020 : il y a de l'idée que diable !* » de *Direct Matin*. Dernier en date, le titre de *Midi Libre*, « *Montpellier 2020 entre sursaut et ambitions* » : il est accompagné de courts extraits d'interview de François DELACROIX et Jean COTTAVE. Soyons sûrs, la presse nationale ne tardera pas ...

Rencontres à l'Aiguelongue

Monsieur DERMENGHEM nous a accueilli la matinée du dimanche 24 mars pour présenter notre livre dans son commerce de presse à l'Aiguelongue. L'initiative s'est avérée très riche, même en termes de ventes. Nous avons eu de nombreux contacts et échanges avec les personnes venant acheter leurs journaux : preuve que la politique intéresse encore les gens. Encore faut-il les rencontrer là où ils vivent.

L'actualité sociale et politique



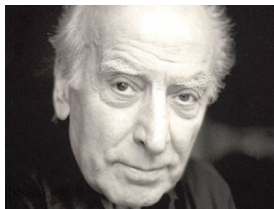
Salvador Dalí –Montres molles

Cumul des mandats, droit de vote aux étrangers, transparence de l'utilisation des fonds de frais de fonctionnement des parlementaires ...

La venue de Catherine CADOU nous a rappelé le courrier qu'elle avait adressé au Président Hollande en Juillet 2012 pour lui remettre en mémoire certaines de ses promesses électorales : la limitation du cumul des mandats et le droit de vote des étrangers aux élections locales. L'actualité de ces dernières semaines y a ajouté un troisième volet : la transparence de l'utilisation des fonds de frais de fonctionnement des parlementaires. Ces mesures sont le « B A ba » de la démocratie : nos élus ont le devoir de s'en rappeler. Il en va de la crédibilité de leur parole et de leur action. C'est l'engagement que nous défendons dans notre ouvrage : « *il est proposé, en outre, d'exiger des candidats que nous soutiendrons le moment venu qu'ils s'engagent publiquement à respecter, sans la moindre exception, la double règle du mandat unique (ne pas exercer en même temps deux mandats exécutifs, sauf maire et président de l'agglomération pour des raisons de cohérence évidentes) et celle du renouvellement limité (ne pas postuler plus de deux fois à l'exercice du même mandat exécutif)* ».

Le président François HOLLANDE doit être aidé par nous tous, mais d'abord par les élus puisqu'ils ont la maîtrise des décisions législatives : quelle fiabilité politique peuvent-ils espérer obtenir ou garder chez les citoyens s'ils montrent une telle versatilité devant leurs engagements et une telle frilosité lorsque des réformes les concernent ?

Disparition Robert CASTEL, sociologue de « *l'insécurité sociale* »



Robert CASTEL, est mort le 12 mars 2013 à l'âge de 79 ans. Ce sociologue, agrégé de philosophie, avait commencé sa vie avec un CAP de mécanicien : il s'appelait lui-même un « *miraculé de la République* » puisqu'elle avait ouvert l'accès à l'ouvrier qu'il était à des études supérieures. Robert CASTEL est considéré comme l'un des grands spécialistes du salariat et du travail. Dans « *L'insécurité sociale* » (2003) il analyse les effets de la croissance inexorable du chômage à partir des années 1970 : remise en cause de nombreux acquis salariaux, montée de la précarité et de l'incertitude sociales. Il nomme « *désaffiliés* » ces nouveaux exclus du monde du travail. Ce sont de jeunes diplômés sans emploi, des salariés à temps partiel, des chômeurs, des abonnés aux petits boulots ou encore des employés des services sans perspective d'avenir. Leur précarité les amène à un isolement complet et crée un sentiment général d'« *insécurité sociale* » menaçant gravement la cohésion de toute la société. Dans ses derniers ouvrages, il a montré comment l'évolution du capitalisme crée des « *sociétés d'individus* » marquées par deux types extrêmes « *les individus par excès* » et « *les individus par défaut* ». Les premiers sont définis par un « *trop* » d'autonomie alors que les seconds subissent l'inverse en raison notamment de l'effondrement des systèmes de protection sociale.